



Zoom sur le Bénévolat

Généralités

Le bulletin d'information *Zoom sur le Bénévolat* est édité par le Centre de compétences Bénévolat, en collaboration avec le groupe d'experts du même nom. Il s'inscrit dans le prolongement du **pool d'informations sur la gestion des bénévoles**, mis en ligne dans le cadre de la campagne Bénévolat: www.croixrougesuisse.wordpress.com. Le Centre de compétences Bénévolat effectue des tâches de conseil, d'encadrement et de mise en réseau au sein du groupe CRS. Il œuvre à la reconnaissance et à la visibilité des prestations fournies par les bénévoles. Il veille en outre à la mise en réseau avec des acteurs du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi qu'avec des organisations de bénévoles en Suisse.

Pertinence de l'intervention de bénévoles dans le cadre de (nouvelles) prestations

Le volontariat est l'un des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Dès lors qu'une organisation membre de la CRS imagine une nouvelle activité ou prestation, se pose la question de savoir à qui en confier la mise en œuvre: à des collaborateurs bénévoles ou rémunérés? Dans cette optique, la Croix-Rouge zurichoise a mis au point un instrument pratique susceptible d'être appliqué à diverses prestations.

Dans un premier temps, il s'agit de définir le projet / la prestation dans sa globalité (objectifs, ressources existantes, responsabilités, mise en œuvre, etc.).

Puis intervient l'instrument à proprement parler, lequel sert à examiner tous les aspects permettant de déterminer quel type de collaborateur – bénévole ou rémunéré – serait le plus indiqué/efficace/efficient pour mettre en œuvre le projet. Le tableau suivant présente quelques exemples à cet égard. Toutefois, suivant la prestation envisagée, d'autres aspects peuvent s'avérer pertinents, d'où l'éventuelle nécessité de procéder à des adaptations en fonction des besoins.

Vous pouvez pondérer chaque aspect sur une échelle de «++» à «--» en vous interrogeant sur **le type de collaborateur le plus susceptible de mener le projet à bien ou le plus à même de satisfaire aux exigences ou aux conditions définies**. Le champ «Commentaires» vous permet de compléter la pondération et de faciliter ainsi l'évaluation.

Aspects	Personnel bénévole?				Personnel rémunéré?				Commentaires	Evaluation (bénévoles vs rémunérés)
	++	+	-	--	++	+	-	--		
Quels sont les objectifs du programme (cf. familiarité entre le collaborateur et le groupe cible)?										
Quel est le profil d'exigences? Quelles compétences clés, techniques et										

méthodologiques les collaborateurs doivent-ils absolument maîtriser?											
Charge horaire: quel est le nombre d'heures d'intervention par semaine?											
La charge horaire est-elle adaptée à l'urgence de l'intervention ou au temps de disponibilité des collaborateurs?											
Quelles ressources spécifiques les collaborateurs doivent-ils posséder (répartition géographique, accès à des groupes cibles spécifiques, infrastructure onéreuse telle que véhicule privé, etc.)?											
Y a-t-il des directives externes à prendre en considération (conventions de prestations)?											
Quelle est la préférence affichée par le groupe cible (clients) à l'égard du type de collaborateur?											
Quelle est la structure des coûts totaux (infrastructure, formations initiales et continues, suivi, matériel, défraiements)?											
Quelles sont les ressources financières à disposition?											

En fonction des évaluations ci-dessus, vous pouvez déterminer quel type de collaborateur (bénévole ou rémunéré) est le plus approprié pour la mise en œuvre de la prestation.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou suggestion quant à ce bulletin d'information *Zoom sur le Bénévolat*.

Centre de compétences Bénévolat, Barbara.Furrer@redcross.ch, 031 387 74 31

Info: pour retrouver l'ensemble des numéros du Zoom sur le bénévolat, consultez le pool d'informations sur la gestion des bénévoles: <http://croixrougesuisse.wordpress.com/zoom-sur-le-benevolat-newsletter-et-liens/>